

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le mercredi 5 mars 2025

La décarbonation de la flotte Aléop se poursuit **Deux nouveaux cars électriques en Maine-et-Loire**

Roch Brancour, vice-président de la Région des Pays de la Loire en charge des Transports et des mobilités durables, a inauguré ce mercredi 5 mars les deux premiers cars électriques qui ont rejoint la flotte du réseau Aléop en Maine-et-Loire, sur les lignes 419 Angers <> Thouarcé et 420 Angers <> Beaulieu-sur-Layon, opérées par le transporteur Audouard.

L'arrivée de ce nouveau matériel s'accompagne d'une formation spécifique des conducteurs par le constructeur et le transporteur, ainsi que des personnels en ateliers, et de l'équipement au dépôt de Thouars d'un chargeur double flux qui assure une **charge complète des véhicules en 3 heures, pour une autonomie de 350 km.**

La Région accélère la décarbonation de ses cars interurbains

L'enjeu du renouvellement du matériel intervient à chaque nouveau contrat de délégation du service de transport public avec les transporteurs, en adaptant le cahier des charges régional pour favoriser l'utilisation de véhicules propres.

Dans le 49, les nouvelles délégations prévoient une conversion partielle du matériel roulant vers des motorisations décarbonées, biogaz et électriques, sur les 8 années de contrat. Sur 156 véhicules, 17 sont déjà décarbonés (15 gaz + 2 électriques), avec un objectif de 80 véhicules au gaz (66) ou électriques (14) d'ici 2032.

Aujourd'hui la flotte de cars régionaux interurbains et scolaires compte 7 cars électriques, 10 cars hybrides électriques/diesel, 120 cars au biocarburant, et 180 cars au Biogaz dont la moitié de cars scolaires.

Cette transition est également rendue possible grâce à l'évolution rapide des technologies de retrofit, développées par CBM (Rétrofleet, dont les sites de production sont bien implantés en région) ou Rev'Mobilities. Dans le cadre des délégations renouvelées en 2024, 18 autocars rétrofités électriques seront notamment introduits dans la flotte de cars de lignes régulières de la Mayenne et du Nord Maine-et-Loire, dans les prochaines années.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lignes 419 et 420 :

